

# Synthèse

Entre 2013 et 2035, quel que soit le scénario de projection envisagé, la population du SCoT du Seuil du Poitou progresserait à raison de 0,7 % (scénario central) à 1,3 % (scénario optimiste) par an en moyenne. Dans sa partie Sud, regroupant les trois quarts des habitants du SCoT, la population pourrait poursuivre son augmentation, et même s'accroître à un rythme plus soutenu. Pour le Nord, la conjoncture plus incertaine conduit à envisager une hypothèse alternative à la reprise démographique : cette zone perdrait en capacité à retenir sa population, qui diminuerait alors à l'horizon 2035.

Sur tout le territoire, les départs de population sont plus ou moins compensés par des arrivées. La réduction ou l'amplification de ces mouvements migratoires auraient toutefois des conséquences importantes pour le Nord comme pour le Sud du SCoT : amélioration ou détérioration du solde naturel, accentuation ou atténuation du vieillissement généralisé.

Géraldine Labarthe, Insee

## Un SCoT dynamique, porté par 2 pôles complémentaires

Aux portes de la Nouvelle-Aquitaine, la population du SCoT du Seuil du Poitou passerait de 339 500 habitants en 2013 à 359 000 en 2020 date prévue d'entrée en application du SCoT, et 396 100 habitants en 2035 si les tendances démographiques récentes se poursuivaient (*pour en savoir plus*). Ces évolutions résultent de dynamiques distinctes. La zone Sud du SCoT, incluant Poitiers, accueille 75 % de la population du Seuil du Poitou. Elle se caractérise, en 2013, par un dynamisme démographique combinant un excédent migratoire (arrivées de population supérieures aux départs) et un solde naturel positif (naissances plus nombreuses que les décès). L'autre zone, Nord du SCoT, est centrée sur Châtelleraut et regroupe le quart de la population du SCoT. Elle est plus âgée et présente un solde naturel à peine positif et un déficit migratoire. D'importants flux migratoires et pendulaires existent entre les deux zones composant le SCoT du Seuil du Poitou.

## Retenir la population résidente : un enjeu pour le dynamisme démographique du SCoT

Dans la zone Sud, si les tendances démographiques récentes se poursuivaient (scénario central), la population passerait de 255 300 habitants en 2013 à 275 200 en 2020, puis à 311 200 habitants en 2035. En moyenne, chaque année, la population progresserait de 1,1 % jusqu'en 2020 puis de 0,8 % jusqu'en 2035.

Selon le SMASP, la perte du statut de capitale régionale ne remettrait pas en cause les fonctions métropolitaines générées par l'ensei-

gnement supérieur et la recherche (université, CHU). Elle se trouverait compensée par le rapprochement de Bordeaux et de Paris (LGV, appartenance à la région Nouvelle-Aquitaine). La zone de Poitiers bénéficie par ailleurs d'opportunités de développement économique. D'une part, la croissance démographique dynamise les activités résidentielles ; d'autre part, le territoire bénéficie d'une stratégie économique tournée vers l'innovation, le numérique et l'incubation en lien notamment avec la recherche. Ces deux composantes s'articulent et créent des complémentarités villes-campagnes. Deux scénarios sont ici envisagés (scénarios 1 et 3) selon lesquels le Sud développerait sa capacité à retenir sa population (partie 1). Sa population dépasserait alors 360 000 habitants en 2035.

Dans la zone Nord, et selon les dernières tendances démographiques (scénario central), la population passerait de 84 200 habitants en 2013 à 83 800 habitants en 2020 puis à 84 900 habitants en 2035. En raison d'une dynamique démographique moins marquée et d'un profil industriel actuellement moins créateur d'emplois que le secteur tertiaire, le scénario 3 envisage des départs plus importants de la population du Nord. À l'inverse, la sortie de la crise économique et le potentiel du territoire, d'une part pour la reconversion d'emplois industriels (de l'automobile vers l'aéronautique notamment), d'autre part pour développer son attractivité résidentielle, ralentirait les départs (scénarios 1 et 2). Le Nord abriterait ainsi entre 73 300 et 97 300 habitants en 2035.

## Retenir la population... aussi pour freiner le vieillissement ?

La différence entre ces trois scénarios alternatifs réside dans les hypothèses d'accroissement ou de diminution des départs de la

population en place dans chaque zone du SCoT. Dans chacune, une baisse des départs améliorerait le solde migratoire (partie 2). Elle s'accompagnerait aussi d'un double phénomène démographique positif : d'une part, l'amélioration du solde naturel, et, d'autre part, l'atténuation du vieillissement des populations.

Le solde naturel s'améliorerait par l'augmentation du nombre de naissances en lien avec l'augmentation du nombre de personnes en âges de procréer. En effet, dans le Nord comme dans le Sud, les jeunes, notamment les jeunes femmes partiraient moins et atteindraient les âges de la maternité sur le territoire. De plus, dans le Sud en particulier, les personnes âgées de 30 à 44 ans et potentiellement des familles, quitteraient moins le territoire et y seraient plus nombreuses. En proportion, les personnes aux âges actifs seraient ainsi plus nombreuses comparativement aux personnes âgées. Le vieillissement de la population sera incontournable partout dans les années 2030, car les générations nombreuses du baby-boom atteindront des âges avancés. Il serait cependant moins prononcé dans le SCoT en cas de réduction des départs de population (partie 3).

## Deux zones aux destins liés au sein du SCoT

Pour l'ensemble du SCoT, selon ces scénarios, la population pourrait atteindre entre 359 000 habitants et 378 800 habitants en 2020 (date prévue d'entrée en application du SCoT), et entre 396 100 et 455 200 habitants en 2035 (horizon du SCoT). Dans ce dossier, à partir du scénario central qui prolonge les tendances démographiques récentes, trois scénarios reposant sur des

hypothèses fortes ont été simulés : le scénario 1 envisage une réduction des départs des zones Sud et Nord, le scénario 2 poursuit les tendances démographiques récentes dans la zone Sud et réduit les départs de la zone Nord, et enfin le scénario 3 réduit les départs de la zone Sud et augmente les départs de la zone Nord (*méthodologie, les scénarios*). Le scénario 1 conduirait, pour l'ensemble du SCoT, à la population la plus nombreuse puisque chacune des deux zones connaî-

traient moins de départs. Au contraire, le scénario central serait le moins favorable à la croissance démographique.

Le scénario 2 est l'hypothèse qui envisage la plus forte croissance démographique du Nord : la population du Nord partirait moins, tandis que l'évolution de celle du Sud resterait dans la tendance récente. Le gain de population dans le Nord serait ainsi porté par moins de départs de sa population et autant d'arrivées en provenance du Sud.

Le scénario 3 s'avère le plus porteur pour la démographie du Sud. Dans cette hypothèse, la population du Sud partirait moins, tandis que celle du Nord partirait davantage. Le gain de population dans le Sud serait ainsi porté par moins de départs de sa population et plus d'arrivées en provenance du Nord. ■